

## Séance du 21 décembre 2020

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, MOINE Alexandre, BARATA Virginie, LAPLACE Jean-Louis, PINTO Anthony, HENRY Damien,  
GARDIEN Delphine a donné procuration à Elise CHAFFANGE

Approbation compte rendu conseil municipal du 1<sup>ER</sup> décembre 2020  
Nomination secrétaire de séance : Virginie BARATA

### TRAVAUX AMENAGEMENT VOIE PARTAGEE PIETONS/VELOS : Demande de Subventions

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux d'aménagement d'une voie partagée piétons/ vélos pour sécurisation de l'accès aux commerces et habitations situés le long de la RD 905, voie à grande circulation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Valide le projet élaboré avec le service des routes du département
- Sollicite de l'Etat, l'octroi d'une subvention au titre de la DETR, au taux de 60 %
- Sollicite du conseil départemental, l'octroi d'une subvention au titre des amendes de police d'un montant maximum plafonné de 10 000 euros, avec complément forfaitaire de 2 500 €.
- Approuve le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Coût € HT</b>
Travaux aménagement RD 905		86 042.60 €
<b>Total</b>		<b>86 042.60 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Taux</b>	<b>Recettes</b>
DETR	60 %	<b>51 625.56 €</b>
Amendes de police et complément forfaitaire		<b>12 500.00 €</b>
Autofinancement		<b>21 917.04 €</b>
<b>Total</b>		<b>86 042.60 €</b>

- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

### QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

✓ Accepte les devis suivants :

- Divers travaux d'égouttage : SASU PAULIN : 3 000 € TTC

- Vêtements de protection employés communaux : SARL BOILLEY MILLET : 1658.17 € TTC.
- Nettoyage vitres bâtiments communaux : NTS propreté : 614,02 € TTC
- Marquage passages piétons et arrêt de bus Route Nationale : Via System : 1 044 € TTC.
- Transport écoliers à la piscine de Dole pour 12 séances de février à mars 2021 : Prêt à partir : 55.83 € TTC l'aller/retour.
- Balayage voirie : Balayage 39 : 715 € TTC
- ✓ Décide le remplacement de radiateurs électriques dans les trois logements communaux 4 Grande Rue pour un montant de 3 486 €.
- ✓ Décide d'instaurer, à compter du 1<sup>ER</sup> janvier 2021, un droit de place d'un montant de 10 € par jour, pour tout commerce ambulant venant s'installer sur le domaine public de la commune.

**Informations diverses :**

- ✓ Des travaux devront être engagés dans le bâtiment locatif de l'ancienne gare, suite au diagnostic électrique réglementaire.
- ✓ Le bulletin municipal annuel sera distribué la dernière semaine de 2020
- ✓ Le marché des producteurs est suspendu, il reprendra en mars ou avril 2021.

Séance levée à 20 H 15

LE MAIRE,

Céline LABOUROT.